

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Verband Schweizerischer Privatschulen
<b>Band:</b>	4 (1931-1932)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	Le maître d'école est-il libre d'utiliser ses aptitudes?
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-851494">https://doi.org/10.5169/seals-851494</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Der Herbsttag war sehr sonnig. Am Fluß roch das Wasser wie früher. Eva zog ihr Kleidchen aus und plätscherte dann ein wenig an einer seichten Stelle.

Dann legte sie sich auf den Rücken und sah in den blauen Himmel.

## Le maître d'école est-il libre d'utiliser ses aptitudes?

L'Individu est fonction de la Société. Le maître est fonction du cadre scolaire dans lequel il travaille, cadre imposé par les lois et règlements, et cadre créé par sa personnalité.

On a appelé „éducation nouvelle“ l'éducation qui ne s'exerce pas du dehors au dedans, comme l'action du potier, mais qui cultive les énergies de l'enfant du dedans au dehors, comme celle du jardinier. C'est à ce dernier titre qu'on a parlé d'„école sur mesure“.

Si ce principe de la croissance du dedans au dehors est vrai pour les enfants, il est vrai aussi pour les maîtres.

La connaissance des aptitudes des individus, enfants ou maîtres, et l'exercice chez ce dernier de ses aptitudes, voilà donc l'alpha et l'oméga du travail efficace. L'erreur d'autrefois a été de considérer l'homme, le maître en particulier, comme un outil. En lui permettant d'exercer ses aptitudes, on n'atteint pas seulement un résultat extérieur: efficacité de cette action et rendement d'ordre spirituel, — mais aussi un résultat intérieur: équilibre nerveux et mental, bonheur, rayonnement de sa personnalité.

Il existe malheureusement souvent encore un conflit entre les exigences nombreuses de la Société: dans le cas particulier sous forme de règlements scolaires portant sur les programmes, les horaires, les examens; — et, d'autre part, les exigences intérieures constituées par les instincts, tendances, intérêts et aptitudes du maître, autant d'énergies qu'il est appelé à lier en faisceaux, afin d'atteindre à la possession de soi.

A la place de ce conflit, il faut établir une harmonie entre les exigences sociales et les exigences individuelles. Là se trouve la solution de beaucoup de conflits d'ordre pédagogique et social. Harmonie, mais avec garanties: contrôle des mesures préalables à prendre, contrôle des résultats acquis. Ainsi pour la préparation des maîtres futurs, il faut une sélection des individualités douées de sentiments paternels et maternels entre six et douze ans, une préparation générale de douze à seize ans et une formation professionnelle spécialisée, théorique et pratique, de seize à vingt ans.

### II

Le problème ainsi posé, on constate que toute croissance peut être figurée schématiquement sous la

forme d'une flèche. Les conditions de déplacement de cette flèche sont données par les lois de la psychologie; le but est d'élever ce que l'on peut appeler l'„enfant nouveau“; les étapes pour s'élever au but seront celles que doit suivre l'organisation scolaire en fonction des aptitudes des maîtres.

a) Parmi les lois de la psychologie on peut mentionner:

1<sup>o</sup> le fait que l'élan vital qui traverse tous les êtres — particulièrement l'élan vital spirituel chez les êtres humains — tend à conserver et à accroître leur énergie;

2<sup>o</sup> chez l'être vivant le moteur est interne;

3<sup>o</sup> il est constitué par les instincts, tendances et intérêts normaux et équilibrés;

4<sup>o</sup> le progrès se traduit par une différenciation et une concentration dans la croissance, l'équilibre qui en résulte étant à chaque instant la base des constructions futures.

Par ailleurs, on constate que l'enfant passe de la dépendance absolue à l'indépendance dans la mesure où il peut atteindre celle-ci; il passe de l'égocentrisme infantile à l'altruisme et au sens social; il passe de l'impulsion irraisonnée à la volonté; il passe de l'intuition primitive à la raison, c'est-à-dire à ce qu'il y a d'absolu dans l'univers; son esprit procède par observation, hypothèse, vérification, et loi.

b) L'enfant nouveau, sain et équilibré, est avant tout „centré“, c'est-à-dire qu'il éprouve un appétit incessant de connaître et d'agir. C'est cet appétit qui caractérise les enfants de l'école nouvelle (écoles privées à la campagne, ou classes rénovées des écoles publiques).

On a appelé „Ecole sereine“, l'école où l'enfant dispose, dans un certain cadre donné, de la liberté de choix des matières qu'il étudiera, et de la liberté de temps: c'est-à-dire liberté quotidienne dans le laps de temps qu'il consacrera aux différents sujets choisis. Ceci lui permet de se régler sur le rythme inconscient qui caractérise chaque être vivant et qui se marque par des périodes de plus grande intensité, alternant avec des périodes de détente relative.

c) Quant aux étapes à observer, il faut distinguer:

1<sup>o</sup> „l'école du travail“ ou utilisation des „méthodes actives“, c'est-à-dire application du travail manuel aux sujets des études des programmes officiels;

2<sup>o</sup> concentration des matières scolaires autour de centres d'intérêt; le danger est que l'on considère ce programme nouveau comme „matières à enseigner“ au même titre que les programmes anciens; toutefois l'avantage est que ce programme nouveau se rapproche davantage des préoccupations de la moyenne des enfants;

3<sup>o</sup> Ecole active proprement dite, c'est-à-dire utilisation des quatre façons de procéder suivantes: travail individuel standardisé; travail collectif organisé autour de centres d'intérêt surgis réellement des intérêts collectifs d'une classe; travail individuel libre, selon les goûts et intérêts; et travail collectif libre: self-government, coopératives scolaires, préparation de pièces de théâtre, service social d'entraide, ventes et expositions, etc.;

4<sup>o</sup> le degré supérieur enfin est celui de l'Ecole sereine, où l'on obtient obéit entièrement aux lois de la psychologie. C'est le cas à l'école supérieure d'Agno, au Tessin. Mais rares sont les personnalités d'une intuition aussi pénétrante que Madame Boschetti-Alberti!

### III

Reste à indiquer les conditions de réalisation et la nature des résultats.

La réalisation de l'école sur mesure à la mesure du maître suppose tout d'abord des lois scolaires instituant des écoles expérimentales, comme c'est le cas des classes de différenciation didactique de la loi scolaire de 1923, en Italie; bien d'autres pays ont établi des écoles expérimentales publiques.

D'autre part les écoles publiques doivent avoir un programme minimum et un programme de développement. C'est le cas à Genève, à Neuchâtel et, sous une forme quelque peu différente, dans le canton de Schaffhouse.

En second lieu, il faut que les écoles normales, instituts pédagogiques ou séminaires pédagogiques des universités, fassent pratiquer à leurs élèves ou étudiants le self-government et l'Ecole active, comme c'est le cas à Varsovie, Montevideo, etc. Car on enseigne comme on a été enseigné et, pour enseigner une pratique, il faut avoir pratiqué soi-même.

Il faut, en troisième lieu, des cours de perfectionne-

ment pour le corps enseignant, à la façon des cours de vacances d'Ecole active qui ont lieu annuellement en Suisse.

Il faut enfin former des inspecteurs psychologues, à même d'apporter à chaque maître primaire le moyen de résoudre dans la mesure du possible, les difficultés techniques qu'il rencontre. Cela suppose des connaissances de psychologie génétique, normale et pathologique, et l'art de résoudre les difficultés, à la manière des conseillers d'orientation professionnelle et de ces bureaux pour conseils aux parents, tels qu'on en rencontre à Berne, Zurich, Bâle, etc.

Quant aux résultats, voici ce que j'ai observé. Les maîtres sont plus heureux, parce que l'efficacité de leur travail est plus apparente; le rendement en est plus visible; leur énergie spirituelle, favorisée par le rayonnement de leur personnalité, leur attire l'affection et le respect des enfants. Les parents sont gagnés à l'école, parce qu'ils constatent chez leurs enfants plus d'équilibre, de bon sens, plus d'altruisme actif. Des maîtres et des parents, le bénéfice s'étend à la Société. Le maître devient l'un des centres spirituels de son cercle d'action: village ou quartier de la ville où il enseigne, et l'on vient à lui comme on vient au médecin ou, dans d'autres circonstances, au pasteur ou au prêtre.

Trop souvent l'instituteur est tenu aujourd'hui à l'écart du monde cultivé qui le considère comme „primaire“; il est tenu également à l'écart de l'ensemble de la population qui le qualifie d'„intellectuel“; dès lors il se trouve isolé. Si le maître, grâce à des programmes scolaires plus souples, peut utiliser ses aptitudes dominantes, sa position sociale se trouve au contraire portée au degré le plus élevé. Il devient le trait d'union entre la classe cultivée et la classe populaire: il révèle le peuple aux hommes d'élite et en sens inverse il révèle la valeur de l'intelligence et de la science aux hommes et aux femmes du peuple.

Adapter les programmes scolaires aux aptitudes du maître, c'est donc, comme on l'a dit plus haut, l'une des mesures qui pourra conduire à la solution des difficultés sociales du monde actuel.

Ad. Ferrière.

## Kleine Beiträge.

### Goethe und die heutige Jugenderziehung.

Wir entnehmen der von Prof. Aug. Messer in Gießen vorzüglich redigierten deutschen Monatsschrift „Die Schule“ den nachfolgenden Aufsatz:

„Unsere Jugend hat es heute nicht leicht, und ihre vielseitige Inanspruchnahme ist besonders im Getriebe des Großstadtlebens und der Großstadtkultur immer mehr gewachsen. Otto Ernst hat einmal in einer kleinen Schrift von „Des Kindes Freiheit und Freude“ ausgeführt, wie sich jedem Wunsche nach Spiel, körperlicher Ausarbeitung oder Pflege persönlicher Nei-

gungen das Donnerwort „Schularbeiten“ entgegenstelle und die Jugend die Natur, den Wald und ihren Garten oft nur mit sehnsgütigen Blicken streifen dürfe. Außer den Forderungen der Schule und zahlreichen zerstreuenden Einflüssen tritt heute freilich auch manche erste Pflicht an das Kind heran, deren Erfüllung die oft im schwersten Wirtschaftskampfe stehende Familie von ihm verlangt. Wie kann sich nun unsere Jugend trotz alledem die nötige Freizeit sichern, die Zeit für Spiel und innere Sammlung des kindlichen Ichs, damit ihr die kostbarste Kraftquelle für das spätere Leben, Eigenart und Frohsinn, erhalten bleibe? — Der Sinn für die Ausnutzung der Stunde